

## RECOMMANDATION

### Conseil scientifique de l'Institut de physique (INP)

#### Objet : Redonner un niveau acceptable au soutien de base de nos laboratoires

Le soutien de base des laboratoires de recherche publics a connu ces toutes dernières années, une diminution sans précédent tant dans son ampleur (en moyenne un tiers sur toutes les unités) que dans son rythme (environ 15% par an).

Le Conseil scientifique de l'INP tient à rappeler le rôle fondamental joué par ce soutien de base, auquel ne peuvent se substituer des financements obtenus sur des projets et à court terme. En effet, pour une part ce soutien de base est le garant de la cohésion du laboratoire, brique élémentaire de la recherche en France, qui permet la mutualisation efficace des compétences et des moyens, souvent très lourds dans les domaines de la physique. D'autre part, le soutien de base est essentiel à la mise en place de la politique scientifique d'un laboratoire sur le long terme, en permettant de financer des projets exploratoires qui ouvrent de nouveaux champs de recherche et d'innovation. Le financement «tout sur projet» ne permet ni la mutualisation ni la prise de risque.

Le Conseil Scientifique de l'INP demande à la direction du CNRS de revendiquer une réelle augmentation du budget de fonctionnement des laboratoires, permettant de remettre en place des volants de crédits comme les moyens en équipements mi-lourds (nécessaires au financement des équipements de base des laboratoires) ou encore les crédits d'intervention (permettant de démarrer des nouveaux projets originaux) afin de redonner au CNRS la possibilité de mettre en œuvre une politique scientifique qui est son cœur de métier.

Recommandation adoptée le 15 mai 2012  
16 votants  
Vote : 16 pour, 0 non, 0 abstention.

Marie-José Casanove  
Présidente du CS INP

Destinataires :

Alain Fuchs, Président du CNRS  
Jean-François Pinton, directeur de l'INP  
Bruno Chaudret, président du conseil scientifique du CNRS  
Etienne Bustarret, président de la CPCN